



## ATELIER PÊCHE NATURE AGREE DE LA LAUTER

**AAPPMA de Lauterbourg et environs**

**Retrouvez nous sur Facebook «Ecole de pêche»**

**et sur le site de l'AAPPMA «Pêche Lauterbourg»**

### **Fiche d'inscription Stagiaire Mineur 2018**

Je soussigné(e): \_\_\_\_\_

Demeurant à \_\_\_\_\_

Autorise mon enfant: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Né (e) le: \_\_\_\_\_ à: \_\_\_\_\_

A participer aux activités de l'Atelier Pêche Nature de Lauterbourg

Téléphone Fixe: \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

**\*Adresse E-mail:** \_\_\_\_\_

Personne à prévenir en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

J'attire l'attention des animateurs de l'Atelier Pêche Nature sur le fait que mon enfant est sujet aux allergies suivantes: \_\_\_\_\_

Sauf urgence je souhaite qu'il soit soigné auprès de

Nom: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Et autorise les animateurs et les médecins à faire pratiquer, les soins et interventions chirurgicales d'urgence qui sont nécessaires.

J'autorise l'APNA à utiliser les photos de mon enfant pour usage non commercial et pour les documents pédagogiques de l'association.

Le déplacement jusqu'aux lieux de rendez-vous de l'Atelier Pêche Nature Agréé est placé sous ma responsabilité.

Les animations auront lieu en salle à la Maison du Pêcheur à Lauterbourg, (en face de la salle polyvalente) et les lots de pêche de l'AAPPMA de Lauterbourg selon le programme prévisionnel. Pour l'année 2018, les animations se dérouleront de 14 à 17 heures, elles pourront être prolongées selon les techniques et la météo avec l'accord des parents.

### Documents à joindre

1. Numéro de la carte de pêche de Lauterbourg pour l'année 2018
2. Certificat de capacité de nager 25 m sans prendre pied délivré par un Maître-nageur (ce document peut-être fourni gratuitement par le maître nageur d'une piscine).
3. Assurance R.C. chef de famille et multirisques scolaire
4. Certificat médical que l'enfant peut pratiquer des activités de plein air

J'autorise pour les besoins de l'animation que mon enfant soit transporté par un véhicule personnel d'un animateur ou responsable ou accompagnateur de la Maison des pêcheurs au lieu d'animation.

Je déclare avoir pris connaissance des règles de l'Atelier Pêche Nature, je dégage la responsabilité des organisateurs et des animateurs au cas où l'enfant ne respecterait pas la réglementation des activités ou ne s'y présenterait pas.

Date

Signature, précédée de la mention «Lu et approuvé»

# Convention

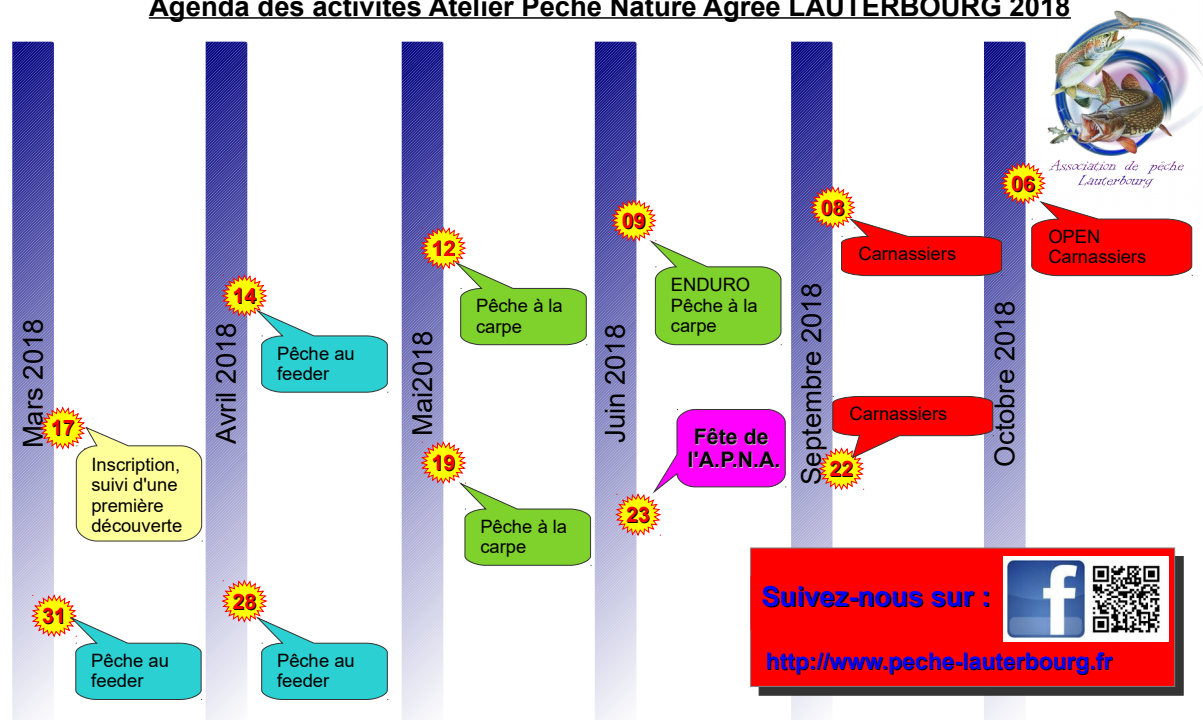
Pour la saison 2018, trois techniques différentes de pêche seront abordés :

- la pêche au feeder en mars et avril,
- la pêche à la carpe en mai et juin,
- et la pêche aux carnassiers en septembre et octobre.

Afin que notre programme de formation et l'organisation des animations soient préparés au mieux, l'équipe des animateurs a besoin d'estimer à l'avance le nombre de stagiaires présents aux différentes techniques abordées. Nous aimerions qu'un élève qui s'engage dans l'apprentissage d'une technique assiste aux 3 sessions où cette technique sera enseignée.

En s'inscrivant à l'une des techniques de pêche proposées, les stagiaires acceptent cette convention et s'engagent à assister aux sessions liées à cette technique.

## Agenda des activités Atelier Pêche Nature Agréé LAUTERBOURG 2018



En cas d'absence du stagiaire, merci de prévenir Damien au 07 71 25 41 19 ou la Maison du Pêcheur au 03 88 05 09 88  
PS - Si les conditions climatiques sont mauvaises il y aura des ateliers de remplacement à la Maison du Pêcheur aux mêmes horaires